

Identification

Dossier : 1074400053	Date de création : 08/10/23	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 08/10/24
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme		
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal		
Sommet	-		
Contrat de ville	-		
Projet	-		
Objet	Soumettre pour adoption au conseil municipal, en vertu de l'article 89 (paragraphe 3) de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel, commercial et industriel situé au 1400, boulevard René-Lévesque Est, sur le quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque, les avenues Viger et Papineau et la rue Wolfe ainsi qu'un règlement modifiant le plan d'urbanisme - Site de Radio-Canada		
Responsable : Jean-François MILOT	Signataire : Jean-François MILOT		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

La Société Radio-Canada a déposé à la Ville de Montréal un projet d'ensemble dont le programme s'inscrit dans une perspective de modernisation de la Maison de Radio-Canada et d'aménagement d'une masse critique d'immeubles à vocation mixte.

Le projet d'ensemble doit être autorisé par un règlement adopté en vertu de l'article 89, 3° de la Charte de la Ville de Montréal et par un règlement modifiant le Plan d'urbanisme. Le projet d'ensemble devra faire l'objet d'une consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal.

Le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, lors de sa séance du 7 octobre 2008 (voir résolution CA08 240719), a pris connaissance du projet d'ensemble et a demandé au conseil de Ville de procéder à l'adoption de ces projets de règlements et de les soumettre à l'Office de consultation publique de Montréal.

Le comité exécutif a également pris connaissance du dossier. Bien qu'il ait recommandé au conseil municipal l'adoption de ces projets de règlement (voir résolution CE08 1931), le comité exécutif souhaite tout de même faire part à l'Office de consultation publique de Montréal de certaines préoccupations qui devraient être abordées lors de la consultation publique.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Comité consultatif d'urbanisme, Comité d'architecture et d'urbanisme, Conseil du patrimoine / avis favorables avec réserve et conditions

Responsable du dossier

Jean-François MILOT

Avocat chef d'équipe

Tél. : 514 872-2392

Télécop. : 514 872-1937

Numéro de dossier : 1074400053